

Objectifs :

- Prendre en charge les personnes évacuées ;
- Prévoir leur hébergement et leur nourriture ;
- Réconforter ces personnes ;
- Recenser le nombre de personnes évacuées ;
- Rendre compte au maire de la situation.

Comment ?

- Choisir les centres d'accueil les mieux adaptés à la situation (proches du lieu du sinistre) ;
- Ouvrir les centres d'accueil et prévoir une équipe d'accueil ;
- Faire acheminer le matériel nécessaire à l'accueil des personnes déplacées:

	Moyens humains	Moyens matériels
Aspect administratif	Secrétariat pour l'accueil et l'orientation	Micro-ordinateur, photocopieur, tél., fax ou radio afin d'assurer les transmissions
Aspect matériel	Personnel technique communal	Chaises, couvertures, sanitaires (WC, lavabos,...) Matériel de fléchages et balisage
Aspect psychologique et médical	Assistante sociale Assistante maternelle (pour les enfants en bas âge) Secouristes, Médecin Psychologue ou infirmière psychiatrique	Moyens d'affichage Matériel nécessaire pour délimiter des espaces confidentiels (espace médical, écoute....) Jeux pour les enfants

- Orienter les personnes qui ne peuvent se reloger par elles-mêmes vers des centres d'hébergement transitoire.

Rôle de l'équipe d'accueil:

- Accueillir les personnes et les recenser au moment de leur entrée dans le centre:

NB : il est recommandé d'établir un centre d'accueil dans chaque centre d'hébergement.

Nom	Prénom	Age	Lieu de résidence	Centre d'accueil où la personne est orientée (si plusieurs centres)	Heure d'arrivée

- Transmettre régulièrement au maire un bilan du nombre de personnes accueillies et faire remonter tout signalement de personnes disparues.

Rôle du reste de l'équipe du centre d'accueil

- Organiser la distribution de boissons chaudes dans un premier temps puis de repas ;
- Prévoir des biberons, petits pots... et des changes pour les enfants en bas âge ;
- Prévoir une assistance pour les personnes isolées ne pouvant se suffire à elles-mêmes (personnes âgées, personnes invalides, enfants, personnes handicapées...) ;
- Demander si possible de l'aide aux associations agréées de sécurité civile
- Prévoir une équipe médicale ;
- Assurer les premiers soins aux victimes et évacuer vers les centres médicaux les blessés graves nécessitant des soins plus importants.